

FAGUS BOIS TASSEaux-COLLÉS

VALEURS DE CALCUL POUR HÊTRE

Le bois en tasseaux en hêtre ne peut être utilisé que dans la classe d'humidité 1 ou s'il est protégé des intempéries en classe 2. Les directives pertinentes de Fagus Suisse doivent être strictement respectées lors du traitement, du transport et de l'installation. Collage résine mélamine, joint adhésif léger. Ne déroge à aucun critère d'exclusion Minergie-ECO.

Classes de résistance			BTC 40	BTC 48	BTC 48Eplus
Propriétés caractéristiques = valeurs caractéristiques ¹⁾					
Résistance à la flexion	f_{mk}	N/mm ²	40,0	48,0	48,0
Résistance à la traction aux fibres	$f_{t,0,k}$	N/mm ²	33,0	42,0	42,0
Résistance à la compression aux fibres	$f_{c,0,k}$	N/mm ²	45,0	50,0	50,0
Résistance au cisaillement	$f_{v,k}$	N/mm ²	6,0	6,0	6,0
Module d'élasticité moyen en flexion	$E_{m,mean}$	N/mm ²	14'500	16'000	17'000
Solidité ¹⁾					
Les valeurs de calcul tabulées selon la norme SIA 265 s'appliquent aux composants en bois tasseaux de hêtre protégés des intempéries (classe d'humidité 1, $\eta_w = 1,0$) et pour un temps d'exposition normal ($\eta_t = 1,0$).					
Flexion	$f_{m,d}$	N/mm ²	26,7	32,0	32,0
Traction aux fibres	$f_{t,0,d}$	N/mm ²	22,0	28,0	28,0
Pression aux fibres	$f_{c,0,d}$	N/mm ²	28,0	32,0	32,0
Tension ⊥ aux fibres	$f_{t,90,d}$	N/mm ²	0,30	0,30	0,30
Pression ⊥ aux fibres	$f_{c,90,d}$				
- général		N/mm ²	5,0	5,0	5,0
- avant-bois d'un coté ≥100 mm		N/mm ²	6,0	6,0	6,0
- avant-bois sur les deux cotés ≥100 mm		N/mm ²	7,5	7,5	7,5
Cisaillement	$f_{v,d}$	N/mm ²		3,4	
Cisaillement roulant	$f_{r,d}$	N/mm ²		1,6	
Rigidité					
Modul d'élasticité $E_{0,mean}$ aux fibres ²⁾	$E_{m,mean}$				
	$E_{t,0,mean}$	N/mm ²	14'500	16'000	17'000
	$E_{c,0,mean}$				
Modul d'élasticité $E_{0,mean}$ ⊥ aux fibres ²⁾	$E_{t,90,mean}$	N/mm ²		1'100	
	$E_{c,90,mean}$				
Module de cisaillement ¹⁾	G_{mean}	N/mm ²		1'100	
Masse volumique	ρ_k	kg/m ³	660	690	700
Taux de combustion	β_n				
- sous forme de poutre		mm/Min.		0,75	
- sous forme de panneaux		mm/Min.		0,70	

¹⁾ Les propriétés et les valeurs de calcul se rapportent à un taux d'humidité du bois de 8 % ± 2 %.

²⁾ Les valeurs fractiles de 5 % sont fixées à 0,85 fois les valeurs moyennes.

